

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation et nous sommes très heureux, le conseil municipal et moi-même, de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie.

Je vous prie d'excuser Mireille et Gratien retenus autre part.

Cette cérémonie des vœux est un moment privilégié qui permet aux habitants de notre commune de se rassembler, de se retrouver et d'échanger dans la convivialité.

Pendant cette année 2015, l'équipe municipale que vous avez élue en 2014( près de 2 ans déjà) a travaillé. En début d'année, la résidence de la vallée verte a ouvert ses portes avec 5 logements sociaux pour personnes âgées, la réfection du chemin d'accès de chez M. et Mme. Dumont a été faite, les arbres ont été plantés. L'effacement des réseaux a été effectué devant la résidence et sur la route de Dangy ainsi que la pose de nouveaux candélabres.

Le jardin du souvenir est terminé.

Les portes des couloirs du groupe scolaire ont été changées ainsi que celles de la mairie et du logement de la poste.

La réhabilitation de la gare est terminée, le logement est loué depuis le 1er mai.

L'électrification de l'horloge de l'église a été réalisée, la pendule est désormais à l'heure.

La licence IV du bar a été rachetée par la commune.

Suite à l'échange de terrain derrière la salle des sports, les clôtures ont été posées.

Puis arrive la fin du gros chantier: la réhabilitation de l'hôtel restaurant.

Les gérants en ont pris possession le 1er novembre. L'inauguration officielle a eu lieu mercredi dernier.

Ce chantier, très important, a commencé en avril 2014, il vient de se terminer, son suivi a été difficile.

Je souhaite faire une mise au point par rapport à tout ce qui a pu ou qui peut encore se dire.

J'ai entendu parler de visites de chantier, de portes ouvertes etc... permettez-moi de vous rappeler que ce chantier, comme tout chantier doit répondre à des règles strictes en matière de sécurité et qu'il est donc interdit au public.

Une promesse de bail a été signée avec le gérant en début d'année, le bail commercial qui aurait dû être signé début août ne l'a été que le 1er novembre.

Dès la fin de chantier il a fallu équiper les locaux, ce n'est pas un mince travail, sans compter que la salle du 1er étage ainsi que l'accueil, non prévus dans les plans de l'architecte ont dû être réalisés à la hâte.

M. et Mme. Plaine ont accepté de recevoir les personnes qui désiraient visiter début novembre, il n'est pas venu grand monde. Nous ne pouvions pas faire plus, j'espère que vous le comprendrez.

La visite de sécurité étant passée le 22 décembre, j'ai signé l'autorisation d'ouverture mardi dernier, l'ouverture aura lieu mardi prochain. Nous devons être très fiers de cette belle réalisation qui, je le crois, fait maintenant l'unanimité.

Certes en 2008, ce n'était pas le cas, mais il nous a fallu beaucoup de persévérance pour amener ce projet à son but avec une partie de l'ancienne équipe municipale et la nouvelle, mais si nous n'avions pas eu ce projet, qu'aurions nous fait ? Je n'ai jamais entendu parler d'un autre! et, surtout, éligible à la subvention, alors, nous rendions les 325000€ ?

Je rappelle que ce projet est autofinancé et qu'il ne coûte rien au contribuable que vous êtes.

230 000 € proviennent de la vente du presbytère qui a permis l'achat des murs.

325 000 € du Plan d'aide au projet de RTE

250 000 € de la communauté de communes de Canisy

100 000 € du contrat de territoire en provenance du Conseil Départemental

15 000 € des réserves parlementaires (sénateur Bizet)

500 000 € d'un emprunt contracté auprès de la caisse d'épargne sur 15 ans remboursé par le produit de la redevance de 9 pylônes supplémentaires sur 12 (4500x9)x15 = 577 500 €

100 000 € de loyers sur 15 ans.

Soit environ 1 million 500 000 € de recettes pour un coût d'environ 1 million 300 000 € HT

Sans faire de publicité, je ne peux que vous inciter à venir déguster un bon repas à la cocotte gourmande.

Maintenant parlons de l'avenir et en particulier 2016.

La politique d'entretien des chemins communaux continue avec le concours de la communauté de communes de Canisy. C'est Bruno qui suit les travaux et sachez qu'il fait tout son possible pour qu'aucun ne soit oublié.

## **2 axes d'efforts pour cette nouvelle année:**

1-L'accessibilité des établissements recevant du public, (boucles auditives, pictogrammes, rampes d'accès, aménagement des toilettes publiques etc...)

La voirie, le stationnement, la réduction de la vitesse en agglomération, la signalétique.

2-Le projet phare est la construction d'un multi-commerce, nous avons déjà des pistes, un style de construction, un lieu, une idée du coût.

Il nous faut dès à présent prendre le dossier à bras le corps pour convaincre, obtenir des dérogations, obtenir des avis positifs, demander les subventions.

J'espère qu'il ouvrira cette année.

Oh! je sais que certains sont sceptiques (comme pour l'hôtel d'ailleurs) mais pensez aux personnes qui ne se déplacent plus beaucoup, ou qui ne pourront plus se déplacer avec leur véhicule, ils ne pourront pas toujours être tributaires des autres.

Il faut compter également sur le passage, plus de 800 véhicules jour dans chaque sens, l'hôtel restaurant qui va redynamiser le bourg. Ce qui est très important, nous en sommes conscients, c'est de trouver le bon gérant.

Merci aux employés municipaux qui font leur maximum pour tenir un bourg propre. Maxime passe des heures sur sa tondeuse et plus particulièrement cette année.

Michel en permanence, construit, répare, dépanne.

Myriam reçoit le public toujours avec courtoisie et Fabienne vous attend derrière son guichet de l'agence postale, ne l'oubliez pas.

Un clin d'œil également aux associations qui font toujours de leur mieux pour recruter et améliorer les résultats, le total des adhérents représente plus de 75% de la population.

Vu le nombre important de manifestations de fin d'année et en raison de l'ouverture de l'hôtel restaurant, le bulletin municipal ne sortira qu'en fin de mois, il est en cours de rédaction.

Nos finances sont saines et malgré tout ce que vous pouvez entendre dans les médias, depuis 3 ans, nos dotations et recettes sont en légère augmentation.

Un mot de la réforme territoriale:

Aujourd'hui ce n'est pas de l'aménagement du territoire qui se fait, c'est du déménagement de territoire! On met des communes avec d'autres, on parle alors de périmètre mais où est le projet de territoire? ou sont les soit-disantes économies ? les bassins de vie ?

De tous temps et en tous lieux les groupes humains ont ressenti l'utilité et même la nécessité de s'organiser. Le niveau de la commune est celui qui bénéficie de la plus forte vitalité démocratique directe. La création des communes par l'assemblée constituante, le 14 décembre 1789, ne constitue en rien une lubie révolutionnaire. En effet, la commune représente un degré institutionnel dont les racines sont très anciennes, on la retrouve à l'époque gallo-romaine, au moyen âge, les 36000 d'aujourd'hui sont souvent issues des 44 000 paroisses.

La commune est la cellule élémentaire de notre démocratie, c'est notre identité. En voulant en faire des grands pôles où les instigateurs se hissent à la tête, c'est ce que nous voyons actuellement, n'est pas forcément un gage de réussite et d'économies, je crains fort que ce soit le contraire. Ce qui est sûr, c'est qu'à court terme on va politiser les campagnes.

C'est pourquoi, et je me répète, même si nous devons rejoindre Saint-Lô agglo. au 1er janvier 2017, gardons solidement ancrée à l'entrée de notre commune la pancarte "Carantilly"

Merci au comité des fêtes qui nous met cette salle, qui ne cesse de s'améliorer, à notre disposition.

Merci à Pascal pour la réalisation du montage diaporama qui est projeté.

Fermeture de la route: des contacts sont pris avec le Conseil Départemental, un alternat de chaussée sera mis en place, nous vous informerons dès que nous aurons des informations à ce sujet.

Comme à l'habitude je remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour nous permettre de déguster toutes ces petites friandises, sous la houlette du chef d'orchestre Bruno, avec Denis et Danièle à l'intendance et sous les ordres de Dédé pour la fabrication, Isabelle pour ces petits croissants chauds, Honorine, Nadège, Valérie, Laurent pour le tartinage et la mise en place,

Merci à la brigade de choc, qui, comme à l'habitude s'est dépassée!

Le Conseil Municipal et moi-même, vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Merci à tous